

31 mars 2022

CENTRE BIENVENUE INC.



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de CENTRE BIENVENUE INC.

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de CENTRE BIENVENUE INC. (l'« organisme »), qui comprennent le bilan au 31 mars 2022, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2022, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.



Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;



• nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Vaudreuil-Dorion, le 20 juin 2022

Bauer Bope gne.

¹ Par CPA auditeur, permis de comptabilité publique no A109315

CENTRE BIENVENUE INC.

RÉSULTATS

Exercice terminé le 31 mars 2022		5
	2022	2021
PRODUITS		
Subventions (annexe A) Autres revenus (annexe B)	378 883 \$ 57 666	382 934 \$ 58 436
	436 549	441 370
CHARGES		
Charges d'activités (annexe C) Charges d'administration (annexe D)	159 003 274 428	164 358 305 153
	433 431	469 511
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	3 118	(28 141)
AUTRES PRODUITS		
Subvention - Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes Subvention salariale temporaire	10 000	- 5 044
	10 000	5 044
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	13 118 \$	(23 097) \$

CENTRE BIENVENUE INC.

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET Exercice terminé le 31 mars 2022

	Grevé d'affec- tations internes	Investi en immo- bilisations	Non affecté	2022 Total	2021 Total
SOLDE AU DÉBUT	· ()	420 948 \$	145 617 \$	\$ 292 995	589 662 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	ı	(14 241)	27 359	13 118	(23 097)
Affectations internes (note 11)	20 000	1	(70 000)	1	1
SOLDE À LA FIN	\$ 000 02	406 707 \$	102 976 \$	579 683 \$	566 565 \$

CENTRE BIENVENUE INC.

BILAN 31 mars 2022

31 mars 2022		
ACTIF	2022	2021
COURT TERME Encaisse Débiteurs (note 3)	63 550 66 968	\$ 53 595 \$ 58 096
Avances à Résidence Bienvenue - organisme sous contrôle commun, sans intérêt Frais payés d'avance	113 787 1 432	120 443 436
	245 737	232 570
IMMOBILISATIONS (note 4)	412 221	428 126
	657 958	\$ 660 696 \$
PASSIF		
COURT TERME Créditeurs (note 5) Apports reportés (note 6)	41 201 1 560	\$ 45 453 \$ 1 500
	42 761	46 953
APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS (note 7)	5 514	7 178
DETTE À LONG TERME (note 8)	30 000	40 000
	78 275	94 131
ACTIF NET		
GREVÉ D'AFFECTATIONS INTERNES	70 000	-
INVESTI EN IMMOBILISATIONS	406 707	420 948
NON AFFECTÉ	102 976	145 617
	579 683	566 565
	657 958	\$ 660 696 \$

AU NOM DU GONSEIL D'ADMINISTRATION,

____, administrateur

_____, administrateur

CENTRE BIENVENUE INC.

FLUX DE TRÉSORERIE Exercice terminé le 31 mars 2022

Exercice termine le 31 mars 2022		0
	2022	2021
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	13 118 \$	(23 097) \$
Éléments n'affectant pas la trésorerie : Amortissement des immobilisations Amortissement des apports reportés Aide gouvernementale	15 905 (1 664) (10 000)	17 395 (2 202) -
	17 359	(7 904) ~
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement (note 9)	(7 404)	2 756
	9 955	(5 148)
ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT Acquisition d'immobilisations	_	(7 189)
		(, , , , , , , , , , , , , , , , , , ,
ACTIVITÉ DE FINANCEMENT		
Emprunt à long terme		40 000
AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE	9 955	27 663
ENCAISSE AU DÉBUT	53 595	25 932
ENCAISSE À LA FIN	63 550 \$	53 595 \$

8

1. STATUTS CONSTITUTIFS ET OBJECTIF DE L'ORGANISME

L'organisme est constitué comme un organisme sans but lucratif en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies (Québec), et est un organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. Son objectif est d'offrir des services en réadaptation sociale et réintégration communautaire de personnes adultes atteintes de trouble de santé mentale afin d'améliorer leur qualité de vie, de les aider à gérer et à faire face à leur maladie et de briser leur isolement.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

Comptabilisation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les revenus d'activités sont constatés à titre de produits lorsque les activités ont lieu.

Les revenus de loyers sont constatés linéairement selon la durée des baux.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les principales estimations portent sur la dépréciation des actifs financiers et la durée de vie utile des immobilisations.

Apports reçus sous forme de services

Les bénévoles consacrent plusieurs heures annuellement pour aider l'organisme à assurer la prestation de ses services. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

Aide gouvernementale

Les subventions sont comptabilisées lorsqu'il est raisonnablement certain que les conditions requises pour leur obtention sont respectées et continueront d'être respectées.

L'organisme a bénéficié d'un prêt-subvention, tel que décris à la note 8. La portion subvention de ce prêt est comptabilisée à titre d'aide gouvernementale sous la rubrique Autres produits, conformément à la méthode comptable décrite précédemment au moment de l'octroi du prêt-subvention.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon les méthodes, les taux et les périodes indiqués ci-dessous :

	Méthodes	Taux et périodes
Bâtiment en copropriété	Linéaire	40 ans
Améliorations locatives	Linéaire	5 ans
Mobilier et équipement	Dégressif	20 %
Équipement informatique	Dégressif	30 %

Instruments financiers

Évaluation initiale et ultérieure

L'organisme évalue initialement ses actifs et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentés qui sont à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des débiteurs et des avances à Résidence Bienvenue.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs et de la dette à long terme.

3. DÉBITEURS

	2022	2021
Taxes à la consommation	5 723 \$	5 584 \$
Subvention à recevoir	20 482	20 832
Avances au Syndicat de copropriété	10 214	1 036
Succession George Rogers	5 549	5 549
Dons à recevoir	25 000	25 000
Autres	-	95
	66 968 \$	58 096 \$

4. IMMOBILISATIONS

				2022	2021
		Am	ortissement	Valeur	Valeur
	Coût		cumulé	nette	nette
Terrain	67 017	\$	-	\$ 67 017	\$ 67 017 \$
Bâtiment én copropriété	386 828	*	60 568	326 260	335 930
Améliorations locatives	2 292		2 292	-	=
Mobilier et équipement	42 096		31 543	10 553	13 191
Équipement informatique	27 994		19 603	8 391	11 988
	526 227	\$	114 006	\$ 412 221	\$ 428 126 \$

5. CRÉDITEURS

	2022	2021
Fournisseurs et frais courus Salaires et vacances	21 940 \$ 19 261	23 592 \$ 21 861
	41 201 \$	45 453 \$

6. APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés représentent des montants reçus au cours de l'exercice destinés à couvrir les charges pour des projets de l'exercice subséquent.

7. APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS

Les apports reportés afférents aux immobilisations représentent des apports reçus pour l'acquisition d'immobilisations destinés à couvrir les charges d'amortissement des exercices subséquents. L'amortissement est établi aux mêmes conditions que les immobilisations afférentes. Les variations survenues dans le solde des apports reportés pour l'exercice sont les suivantes :

	2022	2021
Solde au début	7 178 \$	9 380 \$
Montant constaté à titre de produit de l'exercice	(1 664)	(2 202)
Solde à la fin	5 514 \$	7 178 \$

8. DETTE À LONG TERME

	2022	2021
Prêt garanti par le gouvernement du Canada dans le cadre du programme Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes, sans intérêt jusqu'au 31 décembre 2023. Ce prêt fera l'objet d'une radiation de 25 % s'il est remboursé en totalité avant cette date (a)	30 000 \$	40 000 \$

a) Au 31 mars 2022, étant raisonnablement certain de rembourser 30 000 \$ d'ici le 31 décembre 2023, l'organisme a constaté 10 000 \$ au résultat net à titre d'aide gouvernementale, présentée sous la rubrique Autres produits.

Les versements en capital à effectuer au cours des deux prochains exercices sont les suivants :

2023 - \$ 2024 30 000 \$

9. VARIATION NETTE D'ÉLÉMENTS HORS TRÉSORERIE LIÉS AU FONCTIONNEMENT

	2022	2021
Débiteurs Avances à Résidence Bienvenue - organisme sous	(8 872) \$	(36 134) \$
contrôle commun Frais payés d'avance	6 656 (996) (4 252)	37 967 2 162 (1 239)
Créditeurs Apports reportés	60	-
	(7 404) \$	2 756 \$

10. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Centre Bienvenue inc. et Résidence Bienvenue sont des organismes sous contrôle commun étant donné qu'ils ont le même conseil d'administration.

- a) L'organisme a perçu des revenus de location pour un montant de 18 607 \$ (18 607 \$ en 2021) et a facturé de la sous-traitance pour un montant de 53 592 \$ (15 783 \$ en 2021);
- b) L'organisme a versé un loyer de 10 400 \$ (10 400 \$ en 2021) pour l'utilisation du stationnement. L'organisme est lié par un bail à long terme échéant en juin 2025, représentant un engagement minimum futur de 32 933 \$ comprenant des versements annuels de 10 400 \$ pour les années 2023 à 2025 et de 1 733 \$ pour 2026; et
- c) L'organisme a payé un montant de 1 720 \$ (1 720 \$ en 2021) comme contribution au fonds de réserve pour la partie du bâtiment lui appartenant et de la sous-traitance pour un montant de 72 572 \$ (66 813 \$ en 2021).

10. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS (suite)

Ces opérations ont été conclues dans le cours normal des activités et ont été mesurées à la valeur d'échange, qui est la contrepartie établie et acceptée par les apparentés. Les soldes découlant de ces opérations sont présentés distinctement dans les états financiers.

11. AFFECTATIONS INTERNES

Au cours de l'exercice, le conseil d'administration a résolu d'affecter un montant de 70 000 \$ pour financer l'achat d'immobilisations.

L'organisme ne peut utiliser ces montants grevés d'affectations internes à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration.

12. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risques financiers

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques, sans pour autant être exposé à des concentrations de risque, les principaux sont détaillés ci-après.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard de ses créditeurs et sa dette à long terme.

Risque de crédit

L'organisme est exposé à un risque de crédit sur ses débiteurs et ses avances à Résidence Bienvenue. L'organisme évalue de façon continue les débiteurs sur la base des montants qu'elle a la quasi-certitude de recevoir.

ANNEXE A - SUBVENTIONS CIUSSS CSIM - PSOC - Mission globale	Exercice terminé le 31 mars 2022		14
CIUSSS CSIM - PSOC - Mission globale CSSS de l'Ouest-de-l'Île - IPS Partage-Action de l'Ouest-de-l'Île Emploi-Québe - Insertion sociale Emploi-Québe - Insertion sociale Emploi d'été Canada Ville de Dollard-des-Ormeaux 2 020 2 00 ANNEXE B - AUTRES REVENUS Location Dons 33 576 35 60 Activités 3 445 176 Autres Amortissement des apports reportés 1 664 2 20 ANNEXE C - CHARGES D'ACTIVITÉS Salaires et avantages sociaux - intervenants Frais d'activités Formation Salaires, avantages sociaux et sous-traitance Honoraires professionnels et consultants Honoraires professionnels et consultants Honoraires professionnels et consultants Honoraires professionnels et consultants Honoraires de bureau et papeterie Communications Entretien et réparations Frais d'activites et permis Formation 1 14 179 1 11 33 1 258 5 166 5 166 5 178 5 178 6 18 60 7 666		2022	2021
CSSS de l'Ouest-de-l'Île - IPS	ANNEXE A - SUBVENTIONS		
ANNEXE B - AUTRES REVENUS Location	CSSS de l'Ouest-de-l'Île - IPS Partage-Action de l'Ouest-de-l'Île Emploi-Québec - Insertion sociale Emploi d'été Canada	114 608 50 000 15 550 4 082	187 621 \$ 114 608 60 000 17 850 855 2 000
Location		378 883 \$	382 934 \$
Dons	ANNEXE B - AUTRES REVENUS		
ANNEXE C - CHARGES D'ACTIVITÉS Salaires et avantages sociaux - intervenants	Dons Activités Autres Intérêts	33 576 3 435 384	18 607 \$ 35 607 1 708 310 2 2 202
Salaires et avantages sociaux - intervenants 139 258 \$ 151 54 Frais d'activités 19 745 11 94 Formation - 87 ANNEXE D - CHARGES D'ADMINISTRATION Salaires, avantages sociaux et sous-traitance Honoraires professionnels et consultants 83 014 114 32 Loyer 12 120 12 12 Électricité 10 127 9 67 Frais informatiques 9 636 12 95 Fournitures de bureau et papeterie 6 543 5 90 Communications 5 364 5 65 Entretien et réparations 5 148 3 60 Taxes et permis 3 454 3 26 Frais de représentation 2 296 36 Assurances 1 985 1 7 Formation 1 483 3 26		57 666 \$	58 436 \$
ANNEXE D - CHARGES D'ADMINISTRATION Salaires, avantages sociaux et sous-traitance 114 179 \$ 111 33 Honoraires professionnels et consultants 83 014 114 32 Loyer 12 120 12 12 Électricité 10 127 9 67 Frais informatiques 9 636 12 98 Fournitures de bureau et papeterie 6 543 590 Communications 5 364 567 Entretien et réparations 5 148 3 63 Taxes et permis 3 454 3 28 Frais de représentation 2 296 38 Assurances 1 985 1 75 Formation 1 483 3 22	Salaires et avantages sociaux - intervenants Frais d'activités	30.000 (10.000	151 541 \$ 11 947 870
Salaires, avantages sociaux et sous-traitance 114 179 \$ 111 33 Honoraires professionnels et consultants 83 014 114 32 Loyer 12 120 12 12 Électricité 10 127 9 63 Frais informatiques 9 636 12 98 Fournitures de bureau et papeterie 6 543 590 Communications 5 364 567 Entretien et réparations 5 148 3 63 Taxes et permis 3 454 328 Frais de représentation 2 296 38 Assurances 1 985 17 Formation 1 483 322		159 003 \$	164 358 \$
Honoraires professionnels et consultants 83 014 114 32 Loyer 12 120 12 12 Électricité 10 127 9 67 Frais informatiques 9 636 12 98 Fournitures de bureau et papeterie 6 543 5 90 Communications 5 364 5 67 Entretien et réparations 5 148 3 63 Taxes et permis 3 454 3 28 Frais de représentation 2 296 38 Assurances 1 985 1 7 Formation 1 483 3 22	ANNEXE D - CHARGES D'ADMINISTRATION		
Cotisation à une association 915 56 Autres 821 1 19 Frais de déplacement 29	Honoraires professionnels et consultants Loyer Électricité Frais informatiques Fournitures de bureau et papeterie Communications Entretien et réparations Taxes et permis Frais de représentation Assurances Formation Frais bancaires Cotisation à une association Autres Frais de déplacement	83 014 12 120 10 127 9 636 6 543 5 364 5 148 3 454 2 296 1 985 1 483 1 409 915 821 29	111 332 \$ 114 328 12 120 9 617 12 996 5 900 5 679 3 638 3 285 383 1 716 3 225 1 776 561 1 194 8 17 395
274 428 \$ 305 18		274 428 \$	305 153 \$